



5ème anniversaire : attentat contre Charlie Hebdo – un petit retour en arrière



Le 7.1.2015, a eu lieu à Paris l'attentat terroriste contre le magazine satirique "Charlie Hebdo". À l'occasion du 5ème anniversaire, nous posons une fois de plus les questions suivantes : Cette attaque est-elle une atteinte à la liberté de la presse ? S'agit-il d'une opération sous faux pavillon ? Et reconnaissons-nous encore ici des schémas familiaux ?

Bonsoir mesdames et messieurs, et cordiale bienvenue à notre commentaire médiatique. Le 7 janvier 2015 deux tireurs-fous lourdement armés, cagoulés et bien entraînés ont pénétré dans les locaux de la rédaction du journal satirique « Charlie Hebdo » à Paris et ont exécuté 12 personnes dont 8 journalistes et deux policiers. Le président de la république française François Hollande a parlé d'un acte terroriste et les mass-médias occidentaux parlent à l'unisson littéralement d'une agression contre la « liberté de la presse ». Le journal satirique « Charlie Hebdo » était connu pour ne connaître aucune limite lorsqu'il s'agissait d'outrager l'islam ou l'église catholique. C'est ainsi qu'en 2006, Charlie Hebdo avait publié les caricatures danoises très controversées de Mahomet et qu'il a été en procès avec l'église catholique un nombre innombrable de fois. C'est pour cela que malgré l'indignation générale au sujet de l'attentat, il y a aussi eu des critiques à l'encontre du journal lui-même. C'est ainsi que Tony Barber, le rédacteur en chef du journal britannique (The Financial Times) a parlé dans un article de « l'irresponsabilité » de cette feuille satirique. En ce qui concerne la liberté de la presse, pour laquelle nos médias s'investissent maintenant avec autant de véhémence, il semblerait que dans des situations similaires à d'autres endroits ils ne le prennent pas autant au sérieux. Par exemple en 2013 le « Stuttgarter Zeitung » avait essuyé de violentes protestations lorsqu'il avait publié une caricature du premier ministre israélien Netanyahu avec l'affirmation que sa politique empoisonnerait le processus de paix avec les Palestiniens. A l'époque, l'ambassade israélienne avait accusé les caricatures d'antisémitisme, ce qui avait eu pour conséquence que le Stuttgarter Zeitung s'était incliné et avait présenté ses excuses dans ses colonnes). Par contre, lorsqu'il s'agit de l'Islam, nos médias ne semblent pas être aussi émotifs face aux ressentis des lecteurs. Charlie Hebdo a été convié de toute part à continuer avec la même intensité. Malgré l'attentat terroriste, une nouvelle édition devrait sortir la semaine prochaine avec un tirage d'un million d'exemplaires, au lieu des 60 000 habituels. C'est une augmentation de tirage de 1666% ! Nous ne faisons pas seulement des observations similaires sur la « liberté de la presse » mais aussi sur la « liberté culturelle ». Qu'en est-il par exemple de la liberté culturelle de Günther Grass lorsqu'il a osé critiquer dans un poème la politique du gouvernement israélien ? Les mêmes médias allemands qui s'investissent pour la liberté de la presse lorsqu'il s'agit de l'islam, n'hésitent pas à critiquer Grass de la manière la plus abjecte et à le traiter d'antisémite. Pourquoi deux poids deux mesures lorsqu'il s'agit par exemple d'une autre religion ou d'un autre pays ? Liberté de la presse, liberté culturelle, - liberté – semble être un terme utilisé de façon très individuelle selon qui le dit et de qui on le dit. Dans l'émission qui va suivre, nous voulons

répondre à la question de savoir si l'attentat de Charlie Hebdo à Paris était vraiment un attentat terroriste des islamistes fondamentalistes ou s'il pourrait s'agir éventuellement une fois de plus d'une opération sous faux pavillon. C'est en ces termes que je vous quitte et passe l'antenne au studio de Hanovre.

Un grand merci au studio de Karlsruhe. Moi aussi, je vous souhaite la bienvenue à notre commentaire médiatique d'aujourd'hui sur les attaques terroristes contre la rédaction du journal satirique Charlie Hebdo à Paris, le 7 janvier 2015. Dans cette deuxième partie nous allons centrer notre attention sur la question de savoir si cet attentat est réellement un attentat terroriste des islamistes fondamentalistes, ou s'il pourrait éventuellement s'agir une fois de plus d'une opération sous faux pavillon, comme différents commentateurs le démontrent déjà ! Les attentats terroristes contre les tours jumelles du 11 septembre 2001 sont connues pour être un exemple classique d'une action nommée en anglais false flag, en français « opération sous faux pavillon ». Selon la plupart des experts et de leurs innombrables études et preuves, ces opérations auraient été mise en scène par le gouvernement US lui-même et les services secrets, pour ensuite le mettre sur le dos des fondamentalistes islamistes, en particulier Al Qaïda. KlagemauerTV en a déjà souvent parlé. Ces attentats ont eu entre autre pour conséquence la soi-disant lutte contre le terrorisme, qui jusqu'à aujourd'hui a légitimé des guerres atroces avec plus de 1,7 millions de victimes de guerre. Dans le cas de l'attentat terroriste contre « Charlie Hebdo », quelles sont les indications qui convergent en direction d'une opération « sous faux pavillon » ? La plus évidente est le fait que les enquêteurs français auraient retrouvé la carte d'identité d'un des tireurs-fous dans la voiture des fugitifs. Suite à cela, les enquêteurs ont publié les noms des auteurs présumés. Il s'agit de deux frères qui auraient apparemment des liens avec un groupe qui aurait recruté en France des djihadistes pour le combat en Irak. Cela ressemble vraiment à un agencement de preuves comme cela a déjà été souvent le cas pour d'autres mises en scène d'attaques terroristes. Cela nous rappelle particulièrement le passeport du 11 septembre, qui a été retrouvé totalement intact après la catastrophe dans les décombres du World Trade Center – une impossibilité selon la physique. D'autres incohérences s'ajoutent à celle-ci, en ce qui concerne les deux frères. Un témoin, qui a vu les deux criminels, les décrit comme « grands et noirs ». D'après la carte d'identité, le frère aîné ne mesure cependant qu'un mètre soixante-neuf. Un ancien avocat le décrit dans les médias français comme étant un petit voyou naïf qui aimait la musique rap et qui courait après les filles. Il ne semblait pas être un fondamentaliste convaincu. De son frère cadet on ne sait pas grand-chose hormis le fait qu'il aurait un casier judiciaire vierge. Cette description des auteurs présumés n'indique pas vraiment qu'il s'agit de tueurs professionnels lourdement armés comme ceux de l'attaque terroriste à Paris, où ils ont été à l'œuvre dans les locaux de la rédaction du journal satirique pendant seulement 5 minutes avec précision et discipline. Chez nous à Kla-tv, des commentaires nous ont été envoyés qui en raison du professionnalisme de l'attentat, soupçonnent qu'il pourrait s'agir non pas de terroristes, mais de militaires entraînés spécialistes des services secrets. Une autre incohérence s'est révélée, concernant le troisième terroriste qui a été accusé d'avoir conduit le véhicule des fugitifs. Pourtant d'après plusieurs témoins oculaires cette personne ne se trouvait même pas à Paris au moment des faits. De plus, nous attirons l'attention sur les enregistrements vidéo du lieu du crime. Une courte vidéo montre comment le tireur-fou tire une rafale sur un policier couché au sol. Pourtant on ne voit ni sang ni blessure. Cela pourrait aussi être la raison pour laquelle cette vidéo a été enlevée de YouTube avec comme prétexte (je cite) : parce que le contenu choquant et abject enfreint les lignes directives de YouTube. Pour finir, encore deux indications qui ont été envoyées sur Kla-tv. Celles-ci fournissent de possibles

explications disant pourquoi justement la France doit être punie par le terrorisme et dressée contre l'islam. Premièrement début décembre 2014, le parlement français a prononcé la reconnaissance d'un Etat palestinien indépendant. Dès avant le vote, le premier ministre israélien Netanyahu a mis en garde, je cite : « La reconnaissance d'un Etat palestinien par la France serait une grave erreur. » Deuxièmement, le président français François Hollande s'est opposé aux sanctions politiques américaines contre la Russie, je cite : « Les sanctions doivent être levées pour que des progrès aient lieu », a dit Hollande et il a fait allusion à la rencontre au sommet planifiée le 15 janvier dans la capitale casaque Mesdames et messieurs, voilà jusqu'à présent les contre voix les plus importantes au sujet des attaques terroristes de Paris contre la revue satirique Charlie Hebdo. Ceci montre d'autres liens de cause à effet et une autre image que celle qui nous est transmise par la presse occidentale. Des similitudes avec le 11 septembre ne sont pas à négliger. A l'époque il s'agissait d'une opération sous faux pavillon comme cela a déjà été mentionné par beaucoup d'experts et leurs innombrables preuves. La terreur organisée par l'Etat a été utilisée pour atteindre des buts bien précis. Restez avec nous sur Kla-tv pour connaître régulièrement plus de liens de cause à effet et pour découvrir les arrières-plans des événements mondiaux actuels. Aurevoir.

Chers téléspectateurs, après avoir rendu compte dans les parties 1 et 2 des contre voix les plus importantes jusqu'à présent concernant les attaques terroristes contre la rédaction du journal satirique Charlie Hebdo à Paris le 7 janvier 2015, nous clôturons maintenant avec un troisième aspect. Vendredi dernier aux environs de 17h30 il a été annoncé à la télé et à la radio suisses que les terroristes présumés avaient été tués. Les deux frères Chérif et Saïd Kouachi auraient été abattus par les unités d'élite de la police française lors de l'assaut sur l'imprimerie où ils se seraient retranchés. Lors de cette opération, personne d'autre n'aurait été tué. Lors d'une autre opération de la police française dans un magasin d'alimentation juif où le troisième auteur présumé se serait retranché avec des otages, selon la police quatre otages au moins auraient été tués. Le criminel a été abattu par la police. Toute la terre respire à nouveau ! Les criminels présumés ont été attrapés et tués. Pourtant, l'affaire est-elle réellement clarifiée et clôturée ? Comme nous l'avons déjà évoqué dans la partie 2, beaucoup d'incohérences montrent que l'attaque terroriste n'a pas du tout été perpétrée par les deux frères Kouachi. Un rapport nous a été envoyé à kla-tv qui donne des indications selon lesquelles ce modèle rappelle énormément l'attaque terroriste du marathon de Boston d'avril 2013 : les auteurs présumés sont tués et ne peuvent ainsi plus témoigner. A l'époque à Boston, juste après l'attentat à la bombe lors duquel trois personnes ont été tuées, 2 frères avaient également été soupçonnés : Djokhar et Tamerlan Tsarnaïev. Les autorités supérieures chargées du dossier ont prétendu que les vidéos de surveillance de l'attaque à la bombe avaient indiscutablement mis un des frères Tsarnaïev en relation avec l'explosion. Seulement, aucune de ces images n'a pu être montrée. Une seule photo a été publiée, que tous les médias ont propagée. Celle-ci montrait Djokhar quittant la scène sans sac à dos. Pourtant sur la photo aucun comportement suspect n'est à noter. Il a été mis en évidence que son bras gauche avait été tellement modifié sur la photo qu'il en a couvert le sac à dos. Dans la course poursuite avec les deux frères, Tamerlan aurait été écrasé et tué par son propre frère. Sur Kla-TV des documents ont été envoyés, qui donnent des indications crédibles selon lesquelles Tamerlan a été attrapé vivant et indemne et aurait été emmené en garde à vue. On se pose toujours la question de savoir de quelle manière il est mort. Encore plus incroyable est la description des policiers sur la façon dont Djokhar, le deuxième frère, a été arrêté. Djokhar se serait caché dans un bateau et lorsqu'il aurait été découvert il se serait lui-même tiré une balle dans la bouche. Malgré cette blessure grave il serait sorti du bateau pour se rendre. Ensuite il serait tombé à terre et aurait été transporté dans un état critique à

l'hôpital. Des photos publiées par le photographe de la police, le sergent Sean Murphy, réfutent pourtant la version officielle de la police. Une photo montre comment Djokhar se trouve dans le bateau et se rend à la police, aucune blessure au cou ou à la bouche n'est visible. Un point rouge sur son front indique le faisceau laser de l'arme d'un des policiers d'élite qui peut l'abattre à tout moment. Sur une autre photo on voit Djokhar couché au sol gravement blessé, une blessure par balle au cou ; il reçoit des soins de premiers secours. A l'hôpital on aurait dit que Djokhar ne pouvait plus parler car ses cordes vocales avaient été blessées. Suite à cela, les spéculations les plus sauvages ont circulé au sujet des frères Tsarnaïev, et celles-ci n'ont pourtant plus pu être démenties. Pourtant, ce qui a délibérément été passé sous silence, c'est par exemple ce que le journal « Boston Globe » confirme : c'est qu'au préalable un exercice de police avec un attentat à la bombe pendant le marathon avait été annoncé. C'est ainsi qu'au travers des haut-parleurs il a été annoncé que l'on ne devait pas s'inquiéter pour cela. Et il y aurait plusieurs photos montrant les fonctionnaires du FBI discutant avec des personnes d'une société de sécurité privée habillées de façon paramilitaire. Ceci est une indication que les attentats terroristes de Boston pourraient être une opération sous faux pavillon. De même en ce qui concerne les deux frères Kouachi qui ont été désignés comme responsables de l'attentat terroriste à Paris et ont également été réduits au silence, les spéculations les plus diverses circulent. C'est ainsi que d'après la radio et la télévision suisses, ils auraient été en contact avec le réseau terroriste Al-Kaida et soupçonnés d'être sur une liste terroriste américaine, comme l'a dit un représentant américain qui souhaite toutefois rester anonyme. Comme toujours à présent les deux témoins principaux ne peuvent plus être interrogés. Ce qui est pourtant sûr, c'est que de telles attaques terroristes sont utilisées pour dresser les gens contre l'islam et adopter des mesures supplémentaires contre le prétendu terrorisme international. A Kla-TV, nous restons en alerte et continuerons à vous informer dans d'autres émissions sur les conséquences prochaines des attaques contre Charlie Hebdo à Paris Aurevoir

de d.d.

Sources:

<http://alles-schallundrauch.blogspot.ch/2015/01/die-offizielle-charlie-hebdo-story.html>

<http://www.heise.de/newsticker/meldung/Terror-Anschlag-in-Paris-De-Maiziere-fuer-Loeschung-von-Youtube-Videos-2513252.html>

<http://alles-schallundrauch.blogspot.ch/2015/01/frankreich-wer-wind-sat-wird-sturm.html>

http://www.ipnw.de/commonFiles/pdfs/Frieden/Body_Count_Opferzahlen2012.pdf

<http://www.iknews.de/2015/01/08/charlie-hebdo-die-neugeburt-des-klassenfeindes/>

<http://www.mahnwache-hamburg.de/2015/01/07/angriff-von-durch-frankreich-erschaffene-terroristen-auf-paris/>

<http://www.srf.ch/news/international/frankreich-mutmassliche-attentaeter-getoetet-vier-tote-geiseln>

<http://alles-schallundrauch.blogspot.ch/2013/04/boston-die-offizielle-story-bricht.html>

<http://alles-schallundrauch.blogspot.ch/2013/07/polizeifoto-beweist-die-boston-polizei.html>

<http://alles-schallundrauch.blogspot.ch/2013/04/dzhokar-war-unbewaffnet-bei-der.html>

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#CharlieHebdo-fr - Attentat contre Charlie Hebdo - www.kla.tv/CharlieHebdo-fr

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  Licence Creative Commons avec attribution

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.